



Sur votre parcours, vous allez traverser le village de La Chazotte à proximité duquel se trouve une usine de transformation de végétaux : narcisses, jonquilles, lichen, mimosas, bourgeons de cassis...

Ces plantes sont transformées en concrètes qui sont envoyées aux parfumeries de Grasse.

(Usine non ouverte au public)



La Chazotte

Randonnée autour d'Aumont-Aubrac

N° 3

Moyen



Parking à l'église d'Aumont-Aubrac

Départ : Place de la Mairie

Altitude : 1 050 m



14.3 km



3 h 35



999 m - 1099 m

Le pays de **Peyre en Aubrac**... à pied

Descriptif de la randonnée

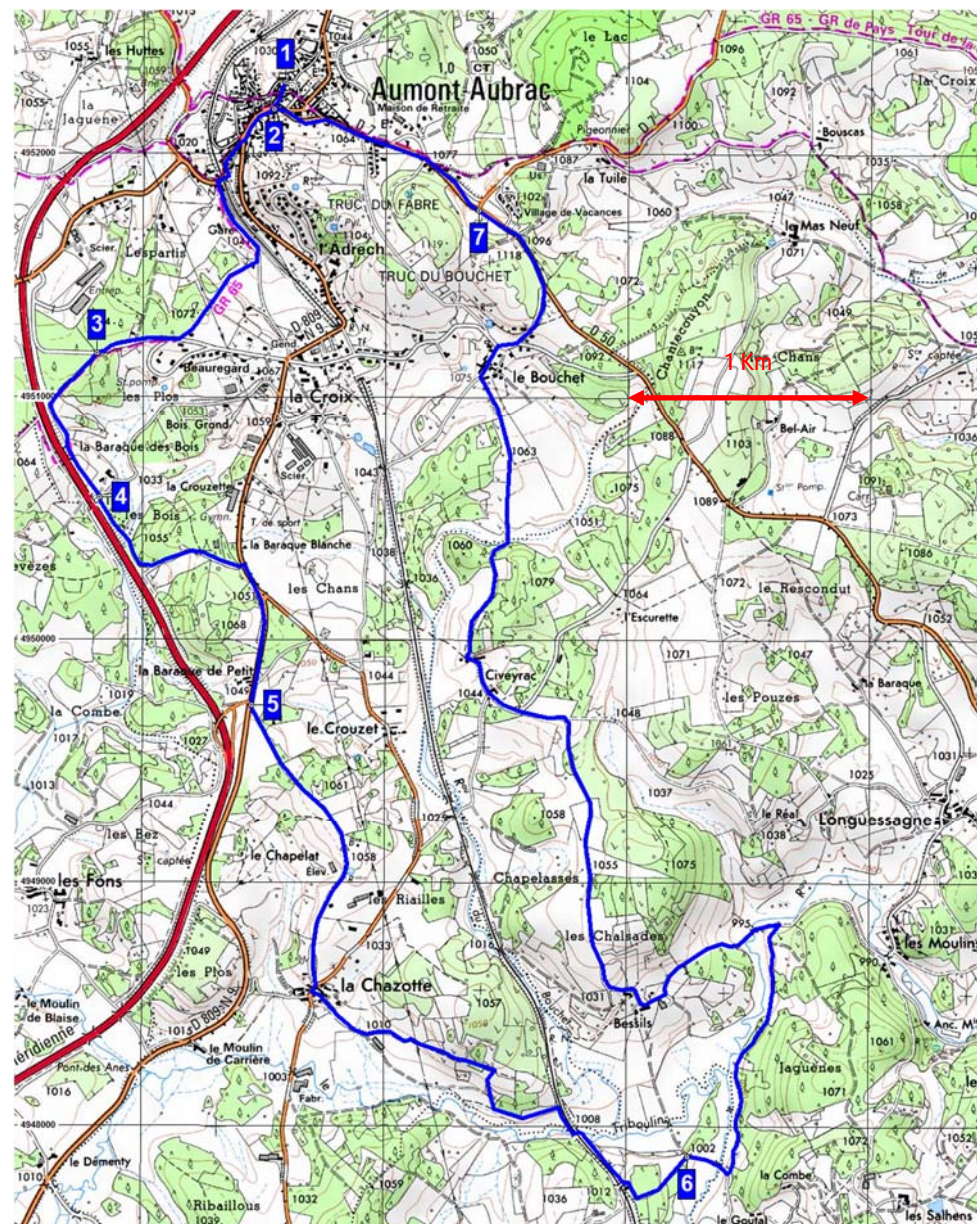
- 1 Par la rue du Prieuré, rejoindre la mairie, départ de l'itinéraire (jonction avec le sentier GR® 65).
- 2 Partir en direction de la gare par l'avenue de Peyre. Au monument aux morts, prendre la route d'Aubrac. Passer le pont de chemin de fer et tourner de suite à gauche sur le chemin longeant la voie ferrée. À 400 m, emprunter à droite le GR® 65 barré par une chicane de bois est monter jusqu'à un lotissement. Suivre la route sur environ 350 m.
- 3 S'engager sur le chemin de terre à gauche puis longer l'autoroute. 500 m plus loin, séparation avec le sentier GR® 65.
- 4 Continuer tout droit puis virer à gauche en lisière de bois. Rejoindre la D 809 ; la suivre à droite. Dépasser le carrefour de sortie de l'autoroute d'une dizaine de mètres.
- 5 Prendre à gauche de la route le chemin goudronné bordé de champ ; il atteint la Chazotte. Au centre du hameau, descendre par un chemin à gauche. Au carrefour suivant, partir à gauche. Passer la clôture, le chemin devient sentier et longe le haut du champ, puis rejoint la rivière, le Triboulin ; le traverser. Au chemin, passer sous le pont SNCF, remonter à droite jusqu'à la maison du garde-barrière, prendre à gauche et atteindre un croisement.
- 6 Ignorer le chemin de gauche, franchir un ruisseau et prendre l'allée de gauche longeant le cours d'eau. Parvenir à un carrefour avec un chemin plus important. Prendre à gauche et enjamber à nouveau le Triboulin. Passer la ferme de Bessils, continuer sur la petite route jusqu'au hameau de Civeyrac ; le traverser. Après les derniers bâtiments, s'avancer sur le chemin de terre jusqu'au hameau du Bouchet. Prendre alors le chemin à l'arrière des maisons et arriver à un carrefour. Traverser la route, s'engager sur le chemin de terre entre les habitations et arriver à la D 50. Partir à gauche et dépasser les terrains de tennis (jonction avec le sentier GR® 65).
- 7 Descendre par la route de la Margeride pour rejoindre le point de départ.

En cheminant :

- Trucs du Fabre et du Bouchet
- Villages typiques de l'Aubrac et la rivière Triboulin
- La Chazotte : parfums de l'Aubrac et usine

Charte du randonneur

- Respecte le tracé des sentiers.
- Reste discret.
- Emporte tes déchets.
- Tiens ton chien en laisse.
- Apprends à connaître la flore et la faune qui nous entoure.
- Referme les clôtures et les barrières derrière toi, contourne les cultures.
- Respecte les règlements de certains lieux.
- Ne fais pas de feu dans les zones à risques.
- Sois prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux.
- Renseigne-toi sur les périodes de chasse auprès des communes.



Découvrez de nombreuses autres randonnées dans la région avec les " FicheRando " disponibles à l'Office de Tourisme d'Aumont-Aubrac et dans les mairies du secteur.

www.ot-aumont-aubrac.fr

www.terredepeyre.fr